

LIMOUSIN

Axe 1 : Evolution professionnelle

Accompagnement individuel et collectif VAE aides-soignants

Contexte

Face à la complexité de ce dispositif et dans un souci de sécurisation des parcours, il a été décidé d'améliorer l'accompagnement des personnels engagés dans une VAE DEAS en proposant un projet collectif de VAE autour d'un accompagnement renforcé. D'autres actions seront proposées dans ce projet comme :

- Rendre obligatoire le module de formation de 70 heures (objet du lot n°3).
- Proposer des temps de stage dans des services aigus si besoin.
- Echanger avec son « binôme » sur ses difficultés éventuelles.
- Sécuriser le parcours en cas de validation partielle (engagement de l'employeur dans la poursuite du cursus jusqu'à l'obtention du diplôme).

Objectifs

Donner à chaque agent la possibilité d'obtenir le DEAS par la voie de la VAE dans une démarche collective d'accompagnement soutenue par l'employeur et l'ANFH

Renseignements complémentaires

Durée : 24 à 94 heures

Public

Tout agent intéressé et volontaire, soutenu par son employeur, qui souhaite s'engager dans une VAE DEAS

Exercice

2021

Nature

AFR

Organisé par

Non déterminé

Date et lieu

GROUPE 1

Le 23 septembre 2021

Modules

- **Accompagnement individuel et collectif VAE aides-soignants**
[Durée : N/C](#)
- **Formation de 70 heures**
[Durée : 70 heures](#)